

Alexis HERCELIN

né le 16.12.1935
Saint Nicolas du Tertre
décédé à Sidi Madjoub (Algérie)
le 14.04.1958



Alexis HERCELIN disparu en Algérie le 14.04.1958

En 1955 dans la capitale, la jeunesse danse le rock sur la musique de Bill Haley ou sur celle de Chuck Berry.

La DS fait la une au Salon de Paris, la ménagère n'est pas en reste, la cuisinière combinée électricité-gaz est mise pour la première fois sur le marché.

Les émeutes et les attentats commis de l'autre côté de la méditerranée, laissent indifférents les français, exceptés ceux qui, comme Alexis Herculain s'apprêtent à recevoir "leur convocation" pour la « guerre d'Algérie ».

Comme lui, un million et demi d'appelés du contingent embarquent à Marseille pour Alger. Tous sont contraints de quitter brutalement leur famille et leur métier alors qu'ils ne sont pas encore majeur, (à l'époque la majorité était acquise à 21 ans).

« Bon pour le service ! », tu parles d'une bonne nouvelle !...

Aujourd'hui, la guerre d'Algérie n'est plus à l'ordre du jour, alors on n'en parle plus. Les jeunes "appelés" de l'époque s'éteignent un à un emportant leurs pesants cauchemars assassins.

Victime innocente de ce conflit, Alexis Herculain ne reverra plus les siens, le 14 avril 1958, il est porté disparu lors d'une embuscade tendue par le FLN, à ce jour, il aurait eu 82 ans.

Un petit rappel sur les évènements de l'époque.

Le premier novembre 1954, le front de libération national (FLN) lance un appel au peuple Algérien pour "libérer le pays" et obtenir son indépendance. Ce fut le déclenchement de la guerre d'Algérie contre l'armée Française.

La rébellion indépendantiste algérienne n'employait pas les méthodes d'une guerre conventionnelle, mais le terrorisme et la guérilla. Les attentats contre la population civile, les embuscades contre les militaires sur le terrain, ou dans leurs cantonnements par des commandos fellaghas, (mot arabe pour « hors la loi ») étaient un rituel.

Après la guerre d'Indochine, la « guerre d'Algérie » a longtemps été considérée comme une « guerre sans nom ». À l'origine l'armée française intervenait sur le sol algérien pour un simple rétablissement de l'ordre, et non pour un conflit de type « guerre traditionnelle », comme l'était la première ou la seconde guerre mondiale. La présence des soldats français en Algérie se "justifiait" par des opérations de « maintien de l'ordre » et de protection de la population, mais aussi pour la sécurité des biens coloniaux installés depuis Napoléon III, par l'Etat Français.

Alors, on ne s'y retrouve plus !

Pendant que nos soldats "appelés" se battent dans le djébel contre un ennemi invisible et cruel, d'autres gardent les plantations des colons, ou encore créent des centres de soins et des écoles dispensant à la population musulmane la culture française.

Le conflit algérien aussi nommé « révolution algérienne » s'est étendu sur 90 mois jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Ce qui devait être une action rétablissement de l'ordre durera deux fois plus longtemps que la première guerre mondiale !

Pourtant, cet affrontement qui fut qualifié de « maintien de l'ordre », est sans doute le plus âpre des hostilités de la décolonisation. Le massacre engendré a contribué à opposer durablement Musulmans et Français, mais aussi à diviser l'opinion publique.

Le terme « guerre d'Algérie » après avoir été longtemps refoulé, sera enfin reconnu en 1999 par l'Assemblée Nationale.

Entre 1954 début de l'intervention Française en AFN, et la fin en 1962, ce sont 1.343.000 appelés du contingent ou rappelés, et 407.000 militaires d'active qui participent au « maintien de l'ordre » en Afrique du nord. Ces opérations reconnues « guerre d'Algérie » feront plus de 25.000 tués aux combats et 600 disparus qui n'ont jamais été rendus, malgré les accords conclus avec l'ennemi.

La guerre d'Algérie prend fin le 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu fixé par les accords d'Evian. En attendant, des unités de militaires métropolitains renforcées des militaires Musulmans demeurent au service de l'exécutif provisoire Algérien jusqu'à l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

Les considérés « disparus » en Algérie.



Un soldat à qui on a attribué le qualificatif de « enlevé par les rebelles » est-il toujours vivant ? Ou bien déjà mort ?...Eh bien, comme on ne le sait pas, on dit « disparu » ou encore porté disparu. Quelle triste formule administrative sèche et brutale qui qualifie un état, une situation que l'on ne veut dans l'instant, ni admettre, ni accepter.

600 militaires français prisonniers du FLN disparaissent en Algérie et parmi eux Alexis Hercelin.

« On est touché du "tombeau ouvert" offert à ces disparus dont les corps ne furent jamais retrouvés. Disparus à jamais en captivité, ils furent oubliés par la mémoire collective de toute une nation, sauf par leurs mères éplorées, leurs épouses et leurs enfants. Pourtant la détention en Afrique du nord fut plus terrible que celle des stalags Allemands. Les prisonniers du FLN sont contraints de se déplacer de jour comme de nuit, y compris pendant les combats, le plus souvent en zones inhospitalières acquises aux rebelles, sous la

chaleur oppressante ou le froid glacial de l'obscurité. Vous voilà devenus des fantômes aux mains attachées dans le dos, une corde reliée aux autres camarades d'infortune, privés de nourriture et de soins, ou seul abandonné dans une grotte de l'Aurès. »

Je mets volontairement « entre parenthèses », les tortures et les atrocités dont ils sont soumis. À l'instar de l'embuscade du 18 mai 1956 à Palestro en Kabylie, où 21 jeunes "appelés" du 9eme régiment d'Infanterie Coloniale furent tués par les rebelles et leurs corps atrocement mutilés par la population civile revancharde.

Mais toi Alexis où es-tu ?

50 ans ont passé, si vous posez la question à ceux qui l'on connu, il vous sera répondu :
« Dam ! Il a été tué dans une embuscade en Algérie ! »

Non pas par curiosité, mais par respect pour la mémoire d'Alexis Hercelin et de sa famille, j'ai voulu savoir...

Commencent alors des recherches qui s'avèrent plus complexes que je l'aurais supposé. L'autorité militaire n'est pas bavarde sur ses disparus et encore moins l'Etat. Les seuls contacts sérieux et précis seront ceux de ses camarades du 28eme régiment de Dragons, 3eme Escadron, qui l'ont connu ou qui sont partis en opération avec lui. Tous ont été coopératifs, soucieux d'apporter leur témoignage avant qu'il ne soit trop tard. Par reconnaissance je les cite tous les six, dans mes sources d'informations, dont le général Henri-jean Fournier président de Soldis Algérie.

Récit de cette triste journée d'avril 1958 au cours de laquelle Alexis Hercelin est enlevé avec ses deux camarades.

Le lundi 14 avril 1958 vers 11 heures, une patrouille du 3ème escadron appartenant au 28eme régiment de Dragons quitte son cantonnement stationné dans l'ancienne école de Birbouche, secteur Affreville (Algérie).

La patrouille composée d'une quinzaine d'hommes, commandée par les MDL Chef Creuzat et Blondel, part en direction de l'Ouled Hellal, secteur de Sidi Madjoub distant d'environ 3 kilomètres du cantonnement.

Les deux half-tracks (véhicule terrestre blindé équipé de pneumatiques à l'avant et d'un propulseur à chenilles à l'arrière), pouvant transporter chacun jusqu'à 10 combattants en arme, ouvrent et ferment la patrouille. C'est d'ailleurs dans le premier half-track que montent à l'arrière Alexis Hercelin ainsi que Jaboulay René et Pérez Jean qui est assis à côté de lui. Le deuxième blindé ferme la marche il est piloté par le dragon Richard.

Arrivés sur les lieux, les deux véhicules blindés marquent un arrêt, non pas en forêt, mais dans le djébel au milieu des bosquets et de la végétation aride.

Les hommes descendent des engins et progressent à pied. Alexis Hercelin, Jaboulay et Pérez sont envoyés en éclaireur. Soudain les soldats dispersés essuient des tirs venant du djébel, c'est le début d'une embuscade tendue par plus de 200 fellaghas. Le feu des armes automatiques est nourri et violent, il contraint les militaires français en infériorité numérique, à "décrocher" sous les rafales ennemies. Les mitrailleuses des deux half-tracks crépitent mais leurs tirs s'avèrent insuffisants compte tenu de l'ampleur du combat, plusieurs impacts sur le blindage des half-tracks seront remarqués à leur retour...

Le capitaine Bernabeu commandant le 3ème escadron est alerté par radio de l'embuscade, l'engagement est si violent qu'il signale avoir entendu la riposte de son poste de Birbouche.

Immédiatement l'officier active des renforts en hommes et en matériels. Un mortier à tir d'obus renforce la puissance de tir, l'aviation de chasse est envoyée aussitôt à la recherche de l'ennemi qui s'est volatilisé.

Au cours de l'embuscade, le dragon Lacaze Etienne perd la vie, et les trois éclaireurs, dont Alexis Hercelin, seront enlevés par le FLN.

Le 14.04.1958 à la descente des couleurs, le capitaine Bernabeu annonce à ses soldats qu'un "accrochage" avec le FLN, dans le secteur de Sidi Madjoub, a causé la mort d'un des leurs, et qu'il y a eu deux blessés graves ainsi que trois militaires postés en éclaireur enlevés par les rebelles.

Dès le lendemain matin, les reconnaissances reprennent dans le secteur visé la veille, malgré l'exploration minutieuse des bosquets et des rochers, qui a duré toute la journée, les trois soldats enlevés restent introuvables.

Le lendemain 15.04.1958, une lettre sous cachet du FLN est adressée par Pérez et Jaboulay au capitaine Bernabeu, cette dernière confirme la capture de Jaboulay et de Pérez et requiert le renvoi de leurs « effets civils ». À notre grande surprise, il n'est fait mention nulle part de la capture d'Alexis Hercelin.

Un peu plus tard les parents de Jaboulay et de Pérez recevront une lettre de leur fils visiblement dictée par leurs tortionnaires. Cette pratique était courante de la part du FLN d'adresser un courrier après une capture dans le but de rassurer et de gagner du temps. Le plus souvent les prisonniers capturés étaient torturés et exécutés dans les jours qui suivaient leur enlèvement.

Voici le texte envoyé par Jaboulay le 15 avril 1958 à ses parents :

Chers parents

« Je pense que ça va toujours bien à la maison. Moi je suis prisonnier mais ça va toujours bien. Je suis bien traité et je suis ni blessé ni rien, alors essayez de ne pas vous faire trop de souci pour moi, pas à vous en rendre malade.

Enfin je pense que le travail va toujours bien et que le beau temps est revenu ».

Signé

René (Jaboulay)

Madame Giraud mère de Jean Pérez reçoit le 15 avril 1958 la lettre suivante :

« Maman je viens avec cette lettre pour te faire savoir de mes nouvelles qui, pour le moment sont bonnes, et je pense qu'à la maison tout va bien. Je dois te dire une chose qui va peut être te chagriner, mais hier, 14 avril nous avons eu un accrochage et nous avons été faits prisonniers par l'ennemi. Je te dirai que nous sommes bien traité, on ne peut pas savoir quand on va être libéré, alors je vais envoyer mes affaires civiles, par les copains de la chambre ».

Ton fils

Jeannot

Les deux lettres reçues portaient le sceau du FLN sur le coin gauche du sommet de la lettre.

En effet à la fin du mois de septembre, madame Giraud recevait un paquet qui contenait, en supplément des affaires civiles, des souvenirs achetés auparavant pour sa mère et sa fiancée.

Le 14 mai 1963 les familles des soldats Jaboulay et Pérez reçoivent une nouvelle lettre à entête du Ministère des Armées qui est sans équivoque :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que deux documents provenant de la Wilaya 3 de l'ALN dont le premier porte le numéro 95 en date du 2 mai 1958 et le second portant le numéro 14 daté du 9 mai 1958, précisent qu'il est donné l'ordre de faire passer par les armes les deux prisonniers en question. Un troisième enfin, marqué du numéro 14 daté du 10 mai 1958 à 18 heures, prescrit de marquer l'emplacement de la tombe des prisonniers et de déclarer, en cas d'un éventuel contrôle qu'ils étaient considérés comme criminels de guerre. Bien entendu cette dernière consigne n'est pas appliquée et les corps ne seront jamais rendus aux familles.

Mais alors, qu'est-il advenu d'Alexis Hercelin enlevé en même temps que ses deux camarades ?

Nota

Louis et Ernestine ont revu Alexis début décembre 1955, lors d'une convalescence de 25 jours accordée à la suite d'une jaunisse. À l'issue de sa guérison, le 27 décembre 1955, il regagne son régiment du « Train » à Beni-Messous. En juillet 1957 il quitte ce régiment pour rejoindre le 28ème Dragons à Birbouche, secteur d'Orléansville.

La seule permission accordée à Alexis Hercelin en dehors de sa convalescence fut à la Toussaint 1957. au cours de celle-ci, il aurait dit à ses amis :

« Je pense que je ne vous reverrai pas... je ne vais pas revenir ! »

En 1958, peu de temps après que la nouvelle de l'enlèvement des trois militaires soit "rendu public", des journalistes se pressent au domicile des parents d'Alexis à « la Ville Daniel » Saint Nicolas du Tertre. Ils sont venus reconforter la famille Hercelin arguant que ses deux camarades ont adressé un récent courrier à leurs parents et que pour Alexis l'espoir subsiste. Rassurés Louis et Ernestine présentent la dernière lettre de leur fils elle porte la date du 12 avril 1958 (Deux jours avant sa disparition).

Dans la douleur, les parents apprendront le 17 juin 1963 par décision du Tribunal de Grande Instance de Vannes, que leur fils Alexis jusqu'ici porté disparu est « Mort pour la France ».

La perte de leur unique fils Alexis ne sera jamais effacée, en compensation de cette perte affective, les parents devront se contenter d'une maigre pension...

Alors que s'est-il passé, Pour quelles raisons sommes nous restés sans nouvelle du « troisième disparu... »

Encore dans l'incertitude, bien que des éléments importants aient été apportés au dossier, les recherches continuent.

On peut cependant émettre des hypothèses probables, en voici deux qui prévalent dans le contexte particulier de cet enlèvement.

Tout d'abord une certitude, Alexis Hercelin a été tué lors de son enlèvement puisque le FLN ne parle pas de lui le lendemain, ce détachement justifie amplement qu'il n'est plus avec ses deux camarades.

Tout laisserait penser que c'est lors de l'enlèvement que tout se serait passé.

Alexis à-t'il essayé de fuir... il aurait alors été abattu par les rebelles. Il se peut que ses deux camarades aient été fait prisonniers avant lui et aussitôt emmenés dans la montagne et que de ce fait, ils n'aient rien vu.

« Mais me direz-vous, alors, qu'ont-ils fait du corps qui n'a pas été retrouvé ? »

« C'est vrai ! »

Une chose cependant est établie, lors d'une embuscade, les rebelles ne s'embarrassent pas des corps dans leur fuite. Leur conduite est toujours la même, après avoir fouillé les tués, ils s'emparent de leurs habits et armement puis se fondent au plus vite dans le djébel.

« Alors pour quelles raison ne l'a-t-on pas retrouvé le lendemain ? »

Ceci est probablement une amorce de réponse, lors d'une embuscade, il y a souvent des représailles vengeresses à l'encontre des villageois des alentours. Alors, soucieux de ne pas avoir d'ennui en cas de découverte d'un corps sur leurs terres, ils l'auraient fait disparaître avant les recherches du lendemain.

Cet article n'est pas une fin dans mes recherches que je poursuis toujours... pour savoir !

- Pour son acte de courage lors de l'embuscade du 14.04.1958, Alexis Hercelin sera décoré à titre posthume de la croix de la valeur militaire avec palme. Décision n°13 en date du 26.11.1964, et il recevra une citation à l'Ordre de l'Armée.

- Le nom d'Alexis Hercelin est inscrit sur le mur du Mémorial des Disparus érigé à Perpignan, dans le jardin du couvent Sainte Claire de la passion, en mémoire des Français civils et militaires disparus en Algérie.

- Son souvenir est également présent sur le mémorial AFN du plateau de la Garenne à Vannes.

Mes « sources » d'informations.

- Général Henry-Jean Fournier-Président de Soldis Algérie.
- Jean-Yves Jaffres auteur de 3 livres dont "La vie de soldats bretons dans la guerre d'Algérie" "Soldats dans la guerre d'Algérie".
- Billy Jean du 28eme Dragons, domicilié ST Yriex (Charente).
- Max Guérin du 28eme Dragons, domicilié Ciers d'Abzac (Gironde).
- Désiré Le Peuedic du 28eme Dragons 3eme Escadron, domicilié à La Trinité sur Mer (Morbihan).
- Bernard Paquin du 28eme Dragons, domicilié à Nancy (Meurthe et Moselle).
- Jean Ricaud Président UNC de Saint Nicolas du Tertre
- Philippe et Françoise Cavalon pour la photo d'Alexis Hercelin.

Texte de Jacky Chagnot, UNC Saint Nicolas du Tertre.